



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

caoutchouc et plastiques

Question au Gouvernement n° 437

Texte de la question

POLITIQUE INDUSTRIELLE

DANS LE BASSIN D'EMPLOI D'AMIENS

M. le président. La parole est à M. Maxime Gremetz, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Maxime Gremetz. L'emploi ! Le Gouvernement n'a que ce mot à la bouche. Et pourtant, madame la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, vous lisez sans doute tous les jours, comme moi, *Les Échos*.

Sanofi-Aventis, ex-Rhône-Poulenc à Vitry : 450 licenciements. Kléber à Toul : 826 licenciements annoncés par Michelin avant fermeture du site. Essex à Chauny : menace de 200 licenciements. Valeo : 160 licenciements.

J'arrête là la lecture des *Échos* sur une seule semaine...

Mais n'oublions pas Gandrange : 500 licenciements ! Envolées, les promesses de M. Sarkozy !

Et puis Goodyear-Dunlop : 2 700 salariés, 4 000 en comptant les sous-traitants à Amiens. Refus de négociations sérieuses de la part de la direction, menace à l'emploi, provocations, tribunaux, alors que 68 % des salariés ont, démocratiquement, dit " non " aux 4x8 que veut leur imposer la direction. Et pourtant, dans cette entreprise, les profits vont bon train, ils sont même exorbitants !

Comme je vous l'ai indiqué, madame la ministre, la volonté du groupe est bien de liquider le site d'Amiens et les deux entreprises Goodyear et Dunlop, en tentant de faire porter la responsabilité aux salariés et aux syndicats. Ces derniers ont refusé le passage aux 4x8, qui se traduiraient par de nouvelles dégradations des conditions de travail et de vie - elles ne sont déjà pas brillantes : un accident par jour chez Goodyear, maladies professionnelles multipliées par quatre, conditions de travail insupportables, démontrées par une expertise sérieuse !

Dans votre réponse écrite en date du 11 avril, madame la ministre, vous avouez votre impuissance - comme M. Sarkozy - au nom de l'ultralibéralisme.

M. le président. Veuillez poser votre question, monsieur Gremetz !

M. Maxime Gremetz. Vous dites que " les entreprises sont libres de leurs choix d'investissement ". Vous auriez pu ajouter, madame la ministre, que les salariés sont libres d'être chômeurs !

M. le président. Posez votre question, monsieur Gremetz !

M. Maxime Gremetz. Pour le bassin d'Amiens, la liberté, c'est de compter demain 30 % de chômeurs au lieu de 15 % aujourd'hui. (*" La question ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Veuillez conclure, monsieur Gremetz.

M. Maxime Gremetz. Vous ajoutez que, si ce groupe abandonnait Amiens, il serait dans l'obligation de revitaliser le site. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Merci, monsieur Gremetz !

M. Maxime Gremetz. Quel aveu madame la ministre ! Vous savez bien qu'ils veulent quitter ce site...

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. (*Protestations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Maxime Gremetz. Vous me coupez le micro, mais je n'ai pas fini de poser ma question, monsieur le président !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État ! (*M. Maxime Gremetz continue de parler debout devant le micro. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, le Gouvernement considère que l'industrie a bel et bien un avenir dans notre pays. Et c'est pourquoi il agit à la fois dans le domaine de l'innovation, pour permettre à de nouveaux projets de voir le jour en France, et sur les mutations économiques, qui interviennent au niveau international.

Vous avez rappelé ce qui se passe actuellement à Amiens, sur le site de Goodyear-Dunlop, et qui fait l'objet de toute l'attention du Gouvernement, car 2 600 emplois sont concernés. Vous connaissez bien ce dossier, monsieur Gremetz, et vous savez que l'entreprise s'est engagée dans une remise à niveau de son outil de production qui prévoit un investissement lourd d'une cinquantaine de millions d'euros sur le site.

M. Maxime Gremetz. Dix millions !

M. Lucien Degauchy. C'est Gremetz qu'il faut remettre à niveau !

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. Le groupe y est prêt, mais à la condition d'avoir des garanties sur la viabilité économique du site. Cela passe par un déblocage de la négociation sur l'organisation du temps de travail qui, jusqu'à présent, a échoué. Au bout de dix-huit mois de négociation, les salariés de l'usine Dunlop ont conclu un accord avec la direction : soumise à référendum, la nouvelle organisation du temps de travail a été acceptée par l'immense majorité des salariés. Toutefois, certains représentants syndicaux de l'usine Goodyear refusent aujourd'hui de négocier et se sont engagés dans des démarches procédurières.

M. Lucien Degauchy. C'est encore la CGT !

M. Maxime Gremetz. Ce n'est pas vrai ! Vous ne connaissez pas la réalité !

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. Monsieur le député, nous souhaitons que chacun prenne ses responsabilités. La direction de Goodyear s'est engagée auprès de Christine Lagarde à investir sur le site, à condition que chacun prenne ses responsabilités. Nous favorisons, comme nous l'avons fait depuis toujours, la reprise du dialogue.

M. Maxime Gremetz. La direction ne veut pas négocier !

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. Je souhaite, monsieur le député, que vous soyez à nos côtés pour ce combat, car notre pays a besoin de grandes industries, notamment dans le pneumatique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 437

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 avril 2008